



HAL
open science

Place du 158e Régiment d'infanterie, rapport de sondage

Jules Ramona, Clémence Mège, Stéphane Gaillot, Julien Ripoche, Robin
Brigand

► To cite this version:

Jules Ramona, Clémence Mège, Stéphane Gaillot, Julien Ripoche, Robin Brigand. Place du 158e Régiment d'infanterie, rapport de sondage. Service archéologique de la ville de Lyon. 2021. hal-04815723

HAL Id: hal-04815723

<https://hal.science/hal-04815723v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**PLACE DU 158^e RÉGIMENT
D'INFANTERIE**
Jardin de la Sarra
69005 Lyon

RAPPORT DE SONDAGE



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique



Ministère de la Culture
Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

sous la direction de
Jules Ramona

Clémence Mège
Stéphane Gaillot
Robin Brigand
Julien Ripoché

Code d'opération Patriarche 69385 2214032
Arrêté de prescription 2021-30
Arrêté d'autorisation SRA 2021.059-01
SEPTEMBRE 2021



Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service Archéologique
10 rue Neyret
69001 Lyon

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Place du 158^e Régiment d'infanterie

Jardin de la Sarra

69005 Lyon



Rapport de sondage
1 volume

Arrêté de prescription : 2021-30 (29 janvier 2021)
Arrêté d'autorisation SRA : 2021/290 (9 mars 2021)
Code Insee : 69385
Code Opération Patriarche : 2214032
N° SAVL : 2021.059-01

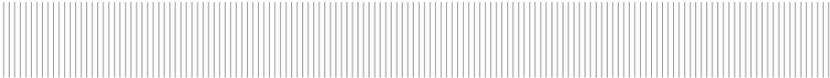
Sous la direction de Jules RAMONA

Septembre 2021



SOMMAIRE

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	4
Fiche signalétique	4
Thésaurus	5
Générique	6
Notice scientifique	7
Fiche d'état du site	8
Autorisation de sondage	9
2. CADRE D'INTERVENTION	11
2.1. Localisation et circonstances de l'intervention	11
2.2. Méthodologie générale	11
2.3. Enregistrement des données et études	11
2.4. Contexte géomorphologique	11
2.5. Contexte archéologique	12
3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	14
3.1. Données géomorphologiques	14
3.2. Données archéologiques	14
3.2.1. L'occupation antique	14
3.2.1.1. Indices d'un premier état d'occupation post_augustéen	14
3.2.1.2. L'ensemble bâti du deuxième état	15
3.2.1.3. Indices d'abandon	17
3.2.2. Les remblais d'exhaussement et les fosses drainantes post-antiques	18
3.3. Le mobilier céramique	18
3.4. Synthèse	19
4. BIBLIOGRAPHIE	21
5. ILLUSTRATIONS	22
6. INVENTAIRES	42
6.1. Unités stratigraphiques	43
6.2. Documentation photographique	44
6.3. Mobilier céramique	49
6.4. TCA	50
6.5. Autre mobilier	51
6.6. Documentation graphique et numérique	52



Fiche signalétique

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Commune : Lyon, 5^e arrondissement

Département : Rhône

Adresse : Place du 158^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra

Code Insee : 69385

Coordonnées RGF93 - CC46

Centroïde : X : 1841232,341 Y : 5175300,26

Altimétrie NGF : 283,27 à 280,6 m (nivellement IGN, altitudes normales)

Références cadastrales : Section AM Parcelle 62

Date de dernière mise à jour en cdif : 09/01/2015

Date de dernière mise à jour sur www.cadastre.gouv.fr : 25/05/2018

Cadastre napoléonien, année : 1831

Section cadastrale : section Q (ADR 01287, 3P976)

Protection au titre des Monuments et Sites : sans

Propriétaire du terrain : Ville de Lyon

Aménageur : Ville de Lyon

Opérateur archéologique : Ville de Lyon, Délégation Générale à la Culture

Direction des Affaires Culturelles, Service archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret, 69001 Lyon

Responsable scientifique de l'opération : Jules RAMONA, Service Archéologique de la Ville de Lyon

Arrêté de prescription : n°2021-30 du 29 janvier 2021

Arrêté de désignation du responsable scientifique : n°2021/290 du 9 mars 2021

Dates d'intervention sur le terrain : 2 au 15 mars 2021

Surface d'emprise du projet : tranchée de 100 mètres linéaire environ

Surface étudiée : 40 mètres linéaire environ

Moyens humains :

Préparation : 1jour/homme

Terrain : 8 jours/homme

Étude : 8 jours/homme

Intervention : sondage

Thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
- inférieur
- moyen
- supérieur

- Mésolithique et Épipaléolithique

- Néolithique
- ancien
- moyen
- récent

- Chalcolithique

- Protohistoire
- Âge du Bronze
- ancien
- moyen
- final
- Âge du Fer
- Hallstatt (premier âge du Fer)
- La Tène (second âge du Fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)

- République romaine
- Empire romain
- Haut Empire (jusqu'en 284)
- Bas Empire (de 285 à 476)

- Époque médiévale

- Haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- Bas Moyen Âge

- Temps modernes

- XVI^e
- XVII^e
- XVIII^e
- Ère industrielle

- Époque contemporaine

Interprétation

Sujet et thèmes

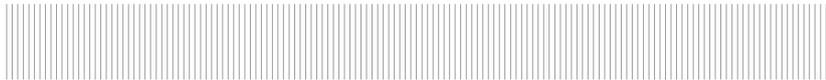
- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : four potier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Restes humains
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Enduits peints
- Sculpture
- Inscription
- TCA
- Autre :

Études spécifiques

- Géologie, pédologie, géomorphologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Archéozoologie
- Palynologie
- Anthracologie
- Macrorestes
- Céramique
- Métaux/*instrumentum*
- Acquisition des données
- Numismatique
- Épigraphie
- Mortiers
- Lapidaire
- TCA
- Enduits peints
- Verre
- Archives
- Conservation
- Restauration
- Autre :



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

Direction Régionale des Affaires Culturelles / Service Régional de l'Archéologie :
Luc FRANÇOISE-dit-MIRET (Ingénieur d'études),
Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint-Vincent, 69283 Lyon cedex 01.

Délégation Générale à la Culture, Direction des Affaires Culturelles / Service archéologique
de la Ville de Lyon (SAVL) : Anne PARIENTE (Directrice du Service archéologique de la Ville
de Lyon), Vianney RASSART (Directeur-adjoint), 10 rue Neyret, 69001 Lyon.

INTERVENANTS FINANCIERS

Aménageur : Ville de Lyon, Mairie de Lyon, BP 1065, 69205 Lyon Cedex 01.

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) / Service Régional de l'Archéologie (SRA) :
Luc FRANÇOISE-dit-MIRET (Ingénieur d'études).

Délégation Générale à la Culture, Direction des Affaires Culturelles / Service archéologique de
la Ville de Lyon (SAVL) : Jules RAMONA (attaché de conservation du patrimoine)

INTERVENANTS TECHNIQUES

Terrassements : Gantelet Galaberthier

OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE :

Types de vestiges : remblais, hydraulique, habitat

Datation : Antiquité, contemporain

Réalisation de l'intervention : Service archéologique de la Ville de Lyon

Motif de l'intervention : suivi de travaux

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Phase terrain :

Fouille, photographies, relevés, enregistrement : Jules RAMONA

Relevés topographiques : Julien RIPOCHE, Étienne HOFMANN, Jules RAMONA

Phase d'étude :

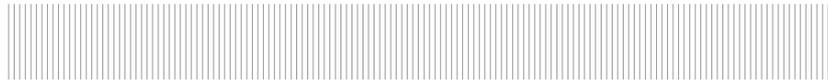
Rédaction : Jules RAMONA

Céramologie (inventaire, étude) : Clémence MÈGE

Géomorphologie : Stéphane GAILLOT

Topographie : Robin BRIGAND

DAO : Jules RAMONA



Notice scientifique

Auteur : Jules RAMONA, Service archéologique de la Ville de Lyon

Numéro d'OA : 2214032

Responsable de l'opération : Jules RAMONA, Service archéologique de la Ville de Lyon

Nature de l'opération : Opération de sondage/ suivi de travaux (mars 2021)

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes - Rhône (69) - Lyon

Code INSEE de la commune : 69385

Mots-clés du thésaurus : architecture - construction - hydraulique

Chronologie : antiquité romaine

Peuples et cités : Ségusiaves - Gallo-romains - Français - *Lugdunum*

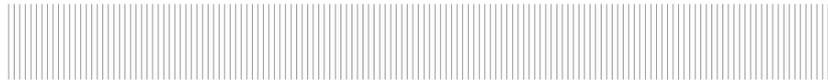
Keywords : architecture - setting - hydraulic

Titre : Lyon

Sous-titre : Place du 158^e Régiment d'infanterie - jardin des Pivoines

La mise en place d'un réseau d'assainissement au niveau du jardin des Pivoines, en bordure septentrionale du plateau de la Sarra, a conduit les services de l'État (SRA Rhône-Alpes Auvergne) à prescrire, en urgence, une opération de sondage archéologique. Le SAVL a pu intervenir au niveau du dernier tronçon de la tranchée d'aménagement.

En partie sud, le suivi de travaux qui a accompagné les terrassements a permis de mettre au jour une série de vestiges antiques liés à un habitat. Des murs et des maçonneries indéterminées, ainsi qu'un caniveau, sont à mettre en relation directe avec les espaces domestiques fouillés par Éric Thévenin (AFAN) en 2000. Le caniveau, en particulier, est sans doute à associer à l'évacuation du bassin occidental. Au nord, par ailleurs, le mur MR 10 semble délimiter une terrasse d'occupation. Son type de construction pourrait évoquer l'existence d'un état d'occupation antérieur.



Fiche d'état du site

Une unique tranchée d'environ 1 mètre de large a été ouverte. Elle a été étudiée, avant d'être garnie d'une conduite d'évacuation, puis rebouchée à l'avancement.

Les vestiges ont été démolis afin d'atteindre la cote de fond de fouille nécessaire à l'installation du réseau.

Autorisation de sondage 1/2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2021/290 du 12 mai 2021
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 2021-30 du 29 janvier 2021 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2021-02 du 02 mars 2021, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR842021000024, de demande d'opération archéologique arrivé le 9 mars 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jules RAMONA est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 12 mai 2021, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHONE-ALPES
• DEPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : LYON-5E-ARRONDISSEMENT

Cadastre : Section : AM, Parcelle(s) : 62

Intitulé de l'opération : place du 158ème régiment d'infanterie.
Programme de recherche :
Code de l'opération : **2214032**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Autorisation de sondage 2/2

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jules RAMONA.

Fait à Lyon, le

03 MARS 2021

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

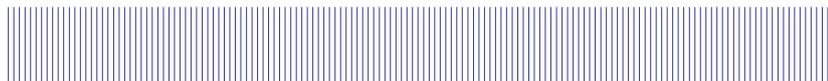
COPIES A :

[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)]

[] Mairie(s) []

Gendarmerie

[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)



2. CADRE D'INTERVENTION

2.1 Localisation et circonstances de l'intervention

L'opération archéologique a été menée dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon, dans le secteur du plateau de la Sarra, sur le plateau de Fourvière.

Le projet d'assainissement ayant motivé la prescription a été initié par la DGTB (Direction Gestion Technique des bâtiments), service de la Ville de Lyon. Il a été mis en œuvre par l'entreprise Gantelet Galaberthier.

Le projet consistait en la mise en place d'une conduite d'assainissement, depuis le bâtiment ancien hébergeant l'entreprise France Aventures, jusqu'à un exutoire placé en amont de l'ancienne piste de ski de la Sarra (Pl.5). Prévenu tardivement de la réalisation des travaux, le SAVL a pu cependant intervenir sur le dernier tronçon de l'aménagement, situé au nord et à l'est de l'ancien bâtiment.

Ce suivi de travaux a été réalisé au cours du mois de mars 2021.

2.2 Méthodologie générale

L'opération de suivi de travaux s'est déroulée du 03 au 15 mars 2021.

L'installation de la conduite a nécessité le terrassement d'une tranchée d'environ un mètre de large, pour un fond de fouille en pente, évoluant à des profondeurs situées entre 70 cm (à l'est) et 2,5 m (à l'ouest). Le terrassement a été effectué au moyen d'une pelle mécanique de huit tonnes équipée d'un godet de terrassement. Suite aux interventions archéologique et technique (documentation archéologique et installation de la conduite), les tronçons ouverts à l'avancement ont été remblayés dans la journée.

2.3 Enregistrement des données et études

Tous les vestiges archéologiques ont pu faire l'objet d'un relevé topographique. Le mobilier antique a été prélevé et inventorié. Le mobilier céramique a été étudié. En accord avec les services de l'État, il a été jugé que les contraintes d'intervention ne permettaient pas la réalisation de relevés manuels de coupes ou de plans.

Un diagramme de Harris a été établi (Pl.8).

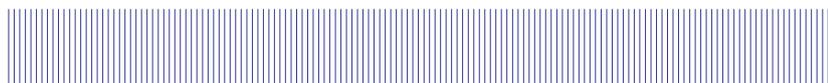
Le mobilier céramique recueilli, le plus abondant, totalise trente-huit fragments datés de l'Antiquité et de l'époque contemporaine (XIX^e siècle).

2.4 Contexte géomorphologique (S. Gaillot)¹

Le site du 158^e régiment d'infanterie est situé, entre ± 287 et ± 276 m d'altitude², sur le flanc nord de la

¹ La présente étude géomorphologique a été réalisée dans le cadre du diagnostic mené par Anne-Catherine Germanaud dans la parcelle voisine (GERMANAUD 2020, p.27-28).

² Parcelle d'après MNT.



colline de Fourvière (alt max : ± 295 m NGF). Il domine au nord le défilé de Pierre-Scize au fond duquel coule la Saône ($\pm 162,50$), par lequel il est séparé par un haut versant. La colline de la Croix-Rousse, fait, au nord-est, face au site (± 255 m). Le site se prolonge au nord-ouest par l'éperon de Loyasse qui domine la plaine de Vaise (± 170 m NGF). On trouve comme autres grands ensembles topographiques l'extrémité nord du plateau du point du Jour (ou des Quatre Chemin) à l'ouest (± 275 m), et la Presqu'île lyonnaise au sud-est (± 168 m).

Le site présente une topographie de détail très chahutée compte-tenu des sous-sols des bâtiments détruits (ancienne maison de retraite). Trois systèmes de pentes découlent de la topographie actuelle. Vers le vallon de la Sarra, vers l'« éperon » de la montée de la Sarra, vers le vallon de la montée du Greillon. On ne sait pas si la parcelle diagnostiquée a fait l'objet de terrassement mais la plateforme située immédiatement à l'est du site, en haut de la piste de la Sarra, présente un sol et une topographie³ caractéristiques d'un apport massif de matériaux.

En terme géologique, et d'après la carte du BRGM, le site est établi sur des alluvions fluviales plio-villafranchienne⁴ reconnues notamment dans le cimetière de Loyasse⁵. Cette formation est principalement caractérisée par la présence de gros galets de quartzites à « patine ferrugineuse », emballés dans une matrice argilo-sableuse jaune-rougeâtre (MANDIER 1988 p. 156)⁶. En raison de son ancienneté, cette terrasse offre un potentiel archéologique intéressant, remontant en théorie au début du Paléolithique. Notons la proximité du till (ou moraine), formation caillouteuse hétérométrique, d'origine glaciaire, qui recouvre le versant jusque vers 265 m d'altitude NGF, mais qui peut affleurer jusqu'à presque 291 m (Dessaint 2017). On note aussi la proximité de lœss, dont la partie supérieure peut-être pédogénéisée (lehm), et qui abondent au sommet de Fourvière. Mentionnant enfin la présence de « Formations résiduelles et colluvions du pourtour... du Mont d'Or (RC) », soit un revêtement « très hétérogène, argileux ou limoneux, à plaquettes calcaires, chailles et galets », au sud et en contrehaut direct du site. La présence de tels dépôts si éloignés du massif Mont d'Or est étonnante...

2.5 Contexte archéologique

Période antique

L'aménagement prend place au niveau de l'extrémité nord-est du plateau de la Sarra, entre l'ancienne piste de ski de la Sarra au nord, et le stade du même nom au sud (Pl.2).

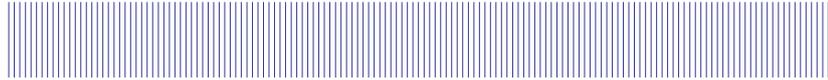
Le plateau est occupé depuis l'Antiquité. Les recherches archéologiques anciennes et récentes ont montré une importante densité d'occupation dont la fourchette chronologique couvre la période du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au III^e siècle apr. J.-C.

³ Plateforme puis très nette rupture de pente.

⁴ formée par le Rhône il y a environ 2,6 et 1,8 millions d'années, période durant laquelle le fleuve cheminait à une altitude bien plus élevée qu'aujourd'hui.

⁵ « Dans le grand cimetière de Loyasse les tombes sont creusées dans les argiles jaunes-rougeâtres du Villafranchien à nombreux galets roussâtres de quartzites » (DEMARCO 1973 p. 31 et 33).

⁶ Les différentes descriptions de faciès suivantes ont été données : « cailloutis ferrugineux, à matrice argilo sableuse très rubéfiée, de couleur ocre, à nombreux galets (autres que quartzites) altérés, dont les plus grands atteignent 30 cm » (VINET 1991 p. 39 – 40); « Gros galets de quartzites dans une matrice argileuse » (DAVID ET AL. 1979 p. 19) ;; « grande majorité de quartzites alpins à patine ferrugineuse très arrondis, avec éléments granitiques, conservant encore leur forme de cailloux roulés, mais presque entièrement transformés en gore. Le tout emballé dans un sable très rubéfié » (ROMAN 1931 p. 381).



Du côté méridional, l'aménagement du **stade de la Sarra** en 1961-1962 a été l'occasion de réaliser des recherches archéologiques qui ont mis en évidence les côtés d'une chaussée (287,31 m NGF) se dirigeant vers le nord, sans doute le prolongement de celle figurant sur le plan des vestiges de la résidence de la Sarra. Cette chaussée est datée du II^e siècle. L'exploration du terrain par des tranchées a montré un alignement de murs orientés est-ouest, pouvant appartenir à une série de façades bordant au sud un hypothétique *decumanus*.

En 1932-1933, la transformation d'une partie de l'ancien champ de manœuvre de la Sarra (actuel **stade**) en jardins ouvriers a permis de mettre au jour des quantités importantes de fragments de marbre. En 1958, la construction des immeubles de la **résidence de la Sarra** a nécessité une surveillance archéologique. Des maisons d'habitation romaines luxueuses pourvues de mosaïques ont ainsi été découvertes. Ces *domus* seront rattachées, dans les années 1980, aux îlots d'habitations antiques fouillés sur le site du Verbe-Incarné (rue Roger Radisson – rue Pauline-Marie Jaricot).

En 1968, place du 158^e régiment d'Infanterie, lors de la construction de la **résidence pour personnes âgées** (secteur sud du bâtiment), une série de murs antiques a été mise au jour. Un plan des vestiges a été établi, mais sans aucune donnée hypsométrique.

À l'est, immédiatement contiguë au projet d'aménagement, une **fouille archéologique de sauvetage urgent** réalisée en 2000 par l'AFAN (THÉVENIN 2000) a permis la découverte d'une pièce rectangulaire de 50 m² dont le sol était recouvert d'un *opus sectile* encadré par une frange périphérique mosaïquée (283,15 m NGF). Un bassin aux parois décorées de plaque de marbre était appuyé contre la pièce rectangulaire. La période d'occupation de ces deux aménagements est située aux II^e et III^e s. apr. J.-C. Cependant, quelques témoins isolés témoignent d'une occupation au I^{er} s. (Pl.6). Sous la pièce orientale, un fossé à profil en « V », large d'environ 1,3 m au sommet, a été observé. Il est orienté sud-est - nord-ouest. Quelques céramiques et fragments d'amphores italiques récoltés dans le comblement de la structure témoignent d'une occupation antérieure.

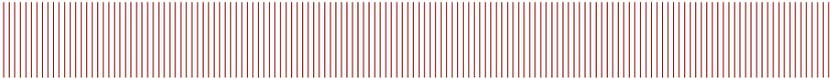
Bibliographie : LENOBLE M. (dir.) 2 018, GERMANAUD A.-C. 2020.

Périodes moderne et contemporaine

Au XVI^e siècle (*ca.* 1544), le site peut être localisé en bordure de l'enceinte de Fourvière, en surplomb du rocher de Pierre Scise. Il doit être considéré comme faisant partie d'un espace dévolu à la villégiature, simplement loti de quelques maisons éparses, entourées de vastes jardins d'agrément (Pl.3).

Au XIX^e siècle, le paysage ne semble guère avoir évolué. L'observation du plan nivelé de Fourvière ⁷, édité en 1818, fait toutefois apparaître l'actuel bâtiment du jardin de la Sarra, aujourd'hui occupé par l'entreprise France Aventures (Pl.4).

⁷ Au sujet de ce plan et de son interprétation, voir DUCOURTHIAL C. & TRONCHÈRE-COTTET H., 2021 (sous presse).



3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

3.1 Données géomorphologiques

Le terrain naturel n'a pu être reconnu que dans la partie haute de la terrasse, au niveau du tronçon oriental de la tranchée, entre 281,1 (au nord) et 282,7 m NGF (au sud) (Pl.7). Il s'agit d'un till oxydé formé par l'action morainique des glaciers. L'absence de lœss est à signaler. Elle est sans doute à mettre en relation avec une action de terrassement préalable à l'occupation humaine.

La section nord de l'emprise, terrassée jusqu'à la cote maximale de 280,2 m NGF (-2,5 m sous la chaussée actuelle), n'a pas permis l'observation du terrain naturel.

3.2 Données archéologiques

3.2.1 L'occupation antique

3.2.1.1 Indices d'un premier état d'occupation post-augustéen (Pl.6)

Terrassement préalable

La mise en place de l'ensemble bâti gallo-romain est précédée d'une entreprise de nivellement, qui pourrait faire suite à une campagne de terrassement préalable. Ainsi est interprétée l'absence de dépôts naturels éoliens (type « lœss ») sur l'ensemble de la surface observée (cf *supra* 3.1).

Le mur de terrasse MR 10 et son remblai d'occupation

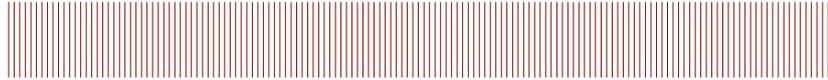
Par la suite, il semble que l'ensemble bâti puisse être scindé en deux états distincts. Ainsi, un premier état d'occupation, dont l'existence ne peut être démentie par la chronologie relative, est caractérisé par une maçonnerie au mode constructif distinct de celui observé par ailleurs. Cette phase d'occupation n'est représentée que par un mur de terrasse est-ouest (MR 10), et son remblai d'installation US 11.

Le remblai d'installation US 11 est le remblai encaissant de la fondation du mur MR 10. Malgré une reconnaissance limitée en surface et en volume, le remblai semble être composé d'un mélange de terre végétale pédogénisée brune, vierge d'éléments de construction, et associée à de la moraine oxydée orangée remobilisée. Le rare mobilier présent dans la couche n'a pas permis d'avancer une datation précise.

La constitution et l'aménagement du sédiment évoquent l'apport de terres de terrassement en surplus, à des fins de remblaiement ou de nivellement de terrain. La position stratigraphique du remblai, placé sous le mur de terrasse, invite à considérer l'hypothèse d'un remblai préparatoire.

Le mur de terrasse MR 10 est un mur d'axe nord-est – sud-ouest (NL 60° est environ¹). L'arase de son élévation apparaît à 281,8 m NGF, alors que la base de sa fondation, au nord, repose à 281,34 m NGF sur la moraine oxydée US 08. Le mur se développe donc sur une hauteur de 46 cm, dont 28 cm d'élévation conservée en parement nord. Côté sud, sur toute sa hauteur, la face en fondation est adossée à l'encaissant (US 08 et US 11).

¹ Au sujet de la plupart des murs mis au jour, notons que les surfaces d'investigation limitées ne peuvent permettre une grande précision de calcul d'orientation.



A l'arase, la maçonnerie est large d'une cinquantaine de centimètres, pour une longueur observée inférieure à 60 cm. En élévation, elle est majoritairement composée de dalles de gneiss brutes de carrière, associées à quelques blocs de granite. La fondation, qui repose vraisemblablement sur un petit hérisson de galets, inclue principalement des blocs de granite jetés en tranchée. Le mortier de liaison est un mortier de chaux rose-orangé assez induré et peu sableux (Pl.9).

Le mur sert d'appui au mur nord-sud MR 06 au nord, et à la maçonnerie SB 09 au sud. L'effet de terrasse est mis en évidence par le parement nord du mur, qui s'élève à une hauteur minimale de 28 cm au-dessus du remblai de préparation US 11.

L'association du mur de terrasse MR 10 à un premier état d'occupation doit demeurer une hypothèse à considérer. Outre la couleur et la constitution uniques du mortier de construction du mur, il convient en effet de remarquer que la maçonnerie postérieure - SB 09, dont ne subsistent que les fondations - est appuyée contre le parement *en élévation* du mur. Une telle disposition implique, certes la persistance de la maçonnerie dans le paysage, mais également l'existence d'un nouveau plan architectural, avec l'annulation de la rupture de pente à cet endroit, au profit d'une terrasse élargie vers le nord.

Les rares témoignages chronologiques présents dans le remblai de préparation US 11 indiquent une mise en place postérieure à la période augustéenne (cf. étude céramologique).

3.2.1.2 L'ensemble bâti du deuxième état

Au cours de l'état 2 de l'occupation, la terrasse délimitée par le mur MR 10 est vraisemblablement élargie vers le nord. Par ailleurs, se développe en partie méridionale un ensemble bâti, dense mais mal identifié. Mis en relation avec les espaces architecturés découverts par Eric Thévenin en 2000, les vestiges témoignent *a minima* de l'extension septentrionale de l'habitat antique.

- *La préparation du terrain : le remblai de nivellement/rehaussement US 07*

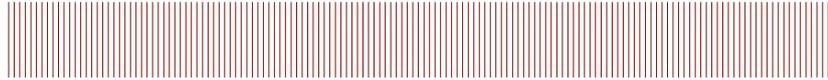
Au sud du mur de terrasse MR 10, un apport de remblai est effectué. Riche en mobilier archéologique, il sert d'encaissant et d'assise au mur MR 06.

Il apparaît à 281,8 m NGF contre le parement nord de MR 10, où son épaisseur avoisine les trente centimètres. Il est constitué de nombreux éléments issus de la démolition d'un habitat : gros fragments d'enduits peints dénués de décors (beaucoup d'enduits de couleur verte, quelques enduits rouges, noirs et jaunes), fragments de *tubuli*, de mortier de tuileau et de plus rares fragments de *tegulae* et de céramiques.

L'installation de ce remblai pourrait faire suite à l'abandon, puis la destruction d'un état d'occupation antérieur (état 1 ?). Fonctionnellement, étant étendu au sud du mur MR 10, il a sans doute permis le rehaussement et l'agrandissement de l'ancienne terrasse, qui semble toutefois garder une pente marquée vers le nord.

- *Le bâti*

Un dense ensemble architecturé constitué d'au moins quatre murs, de maçonneries indéterminées et d'un caniveau, structure l'espace bâti au nord de l'espace domestique et thermal mis au jour en 2000 par E. Thévenin (Pl.10).



Les murs

Au nord, le mur en mortier rosé **MR 10** construit au cours de la période d'occupation antérieure est conservé en élévation. En revanche, son rôle de soutien de terrasse semble abandonné.

En effet, contre lui est adossé, dans la pente au nord, le mur **MR 06**. Orienté NL 25° ouest, ce dernier se développe sur un peu moins de trois mètres de longueur, avant de fuir sous la limite de fouille. Seule sa face orientale, montée en tranchée étroite, a été observée. La largeur de la maçonnerie est d'au moins 30 cm. Conservée sur une hauteur maximale de 40 cm, elle est assise sur le remblai de rehaussement US 11. Au sud, sa cote d'apparition est équivalente à celle de l'arase du mur MR 10, soit à environ 281,8 m NGF (Pl.11).

Dénuée de parements appareillés, la maçonnerie est considérée comme une arase de fondation. Elle se présente comme un agrégat de blocs de gneiss et de mortier de chaux jaunâtre.

Au sud de l'emprise, deux autres murs en mortier jaunâtre ont pu être documentés. Leurs orientations semblent identiques à celles observées pour les murs septentrionaux MR 10 et 06. Ils sont identifiés, là encore, à des arases de fondations.

Le mur **MR 18** est un mur orienté nord-est – sud-ouest (NL 65° est environ). Il a été observé sur moins d'un mètre de longueur. Sa largeur, d'au moins 55 cm, est par ailleurs amputée par la mise en place d'un réseau d'évacuation contemporain (CN 22). Il apparaît à 282,65 m NGF et se développe sur une trentaine de centimètres de hauteur. À l'image de ses contemporains, il est constitué d'une majorité de dalles de gneiss, à l'occasion associées à des blocs de granite, et liées entre elles par un mortier de chaux jaunâtre (Pl. 12).

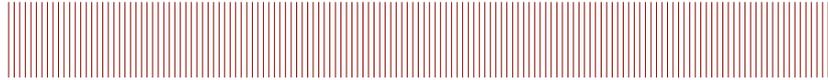
Sans doute au moment de sa construction, le mur fait l'objet d'un aménagement spécifique permettant le passage de la canalisation d'évacuation CN 19. Il partitionne deux espaces bâtis, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'espaces extérieurs ou intérieurs.

La fondation de mur **MR 21**, d'axe nord-ouest – sud-est (NL 25° ouest environ), a été observée à l'extrémité sud de la tranchée, sur une longueur réduite de 59 cm. Large d'une grosse soixantaine de centimètre, son arase culmine à 282,7 m NGF. La construction est principalement constituée de dalles de gneiss liées au mortier jaunâtre. Profondément fondée dans le till encaissant US 08, sur 50 cm, elle forme à sa base une marche débordante vers l'est permettant l'installation du caniveau CN 19 (Pl.13).

À l'est, le mur délimite un espace bâti, intérieur ou extérieur. À l'ouest, en revanche, les observations effectuées n'invitent pas à considérer semblable hypothèse. À cet endroit, il apparaît en effet que les colluvions pédogénésés post-antiques US 03 recouvrent directement le terrain naturel US 08. Si nulle trace d'occupation humaine n'a donc été observée à l'ouest de l'ensemble bâti délimité par le mur MR 21, on s'étonnera en revanche de la succession stratigraphique directe entre le terrain naturel et les niveaux post-antiques à cet endroit. Peut-être faut-il considérer l'existence d'un niveau intermédiaire non perçu, type terre de jardin (Pl.14).

Les structures bâties indéterminées

Entre les murs MR 10 et MR 18 s'étend un espace de 8,5 m mal compris, presque entièrement tapissé de maçonneries.



Au nord, sur une longueur totale de 5,2 m, est installée la structure bâtie **SB 09**. Au nord, elle s'appuie contre la face arrière de MR 10. Au sud, sa construction s'achève, sans avoir été coupée (sauf par la fosse FS 17 en partie orientale), au sein du terrain naturel US 08. À l'est et à l'ouest, la maçonnerie s'élargie sous l'emprise de fouille.

La maçonnerie apparaît entre 281,85 m NGF au nord, et 282,5 m NGF au sud. Elle se développe sur une épaisseur croissante, évoluant de 25 cm au nord, à près de 70 cm au sud. Comme les fondations de murs associées à cet état d'occupation, la construction est caractérisée par l'utilisation très majoritaire de dalles de gneiss liées entre elles par un mortier de chaux jaunâtre (Pl. 9 et 15).

Peut-être équivalente, la structure bâtie **SB 13=16** se développe au sud de la précédente. Stratigraphiquement, elle lui est en revanche superposée. Son arase est située entre 282,5 m NGF au nord et 282,6 m NGF au sud. Son épaisseur, partiellement observée, est supérieure à 20 cm.

Au sud, la maçonnerie est largement abîmée par le creusement d'une série de fosses datant de l'époque contemporaine FS 12=14, et FS 17.

À cet endroit, il est cependant possible d'appréhender deux de ses bordures. À l'ouest, un parement non appareillé constitue son bord occidental. Cette limite accuse ensuite un retour vers l'est selon un tracé incertain, dont l'orientation ne correspond pas à celles observées jusqu'à présent. À la différence des maçonneries précédemment évoquées, la construction de SB 13=16 est dotée, en plus de dalles de gneiss, de galets et de fragments de briques. Les éléments sont liés entre eux par un mortier de chaux jaunâtre (Pl. 15 et 16).

Si les liens stratigraphiques observés entre les deux maçonneries SB 09 et SB 13=16 permettent d'établir une chronologie relative, l'identification de l'ensemble reste difficile dans de telles conditions d'intervention. L'hypothèse de radiers de sols peut cependant être émise, au moins pour SB 09.

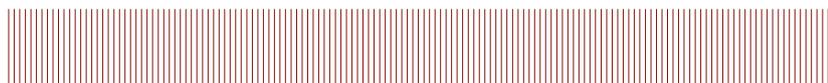
Le caniveau CN 19

Le caniveau **CN 19** est aménagé dans la partie sud de la tranchée. Sans doute à mettre en relation avec l'évacuation du bassin fouillé en 2010 (US 10), le sens d'écoulement s'effectue du sud-est vers le nord-ouest, les cotes altimétriques prises au niveau du fil d'eau évoluant entre 282,52 et 282,48 m NGF.

Sur son développement rectiligne observé sur près de trois mètres, le caniveau se dirige vers la pente selon une orientation N 34° ouest. À son extrémité nord cependant, il amorce un coude marqué vers l'ouest, avant de fuir son l'emprise de fouille. La construction est formée de deux pieddroits qui culminent au sud à 282,7 m NGF. Le pieddroit ouest est en partie assis sur le décroché maçonné du mur MR 21. Élevés en gneiss liés par un mortier jaune, parfois renforcés d'un agrégat de mortier de tuileau, les pieddroits sont directement installés dans la moraine encaissante US 08. Le conduit est large de 26 à 30 cm. Avant le passage du mur MR 18, un simple revêtement de tuyau sert d'habillage à l'intérieur du canal. Au-delà, il devait être tapissé de briques, dont une seule a subsisté (Pl. 10, 13 et 17).

3.2.1.3 Indices d'abandon

Seul le riche comblement US 20 du conduit d'évacuation CN 19 permet d'apporter des indications chronologiques sur l'abandon de tout ou partie du bâti de l'état 2. Ainsi, au sein d'un ensemble céramique homogène, un pied de vase en Sigillée de Gaule du centre permet de placer le *terminus post*



quem de la couche au cours de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. (cf. étude céramologique).

3.2.2 Les remblais d'exhaussement et les fosses drainantes post-antiques

Suite à la désertion du site, les vestiges font l'objet d'une intense récupération, voire d'une destruction jusqu'en deçà de la base des élévations des murs. La cause de cet arasement important est sans doute à rapprocher des nettoyages et terrassements nécessaires à l'implantation de la maison hébergeant actuellement l'entreprise Parc France Aventures Lyon Fourvière, peut-être au début du XIX^e siècle (cf *supra* 1.4), puis à la mise en place du parc proprement dit et de la terrasse actuelle.

C'est dans cette dynamique qu'il faut placer l'apport massif de remblais effectués sur l'ensemble de la terrasse, et plus particulièrement sur la bordure nord. Ils sont ponctués de fosses drainantes peut être liées à des activités agricoles.

En bas de la stratigraphie se succèdent trois principaux remblais superposés, **US 04 et 03=15**. Au sud du bâtiment, ils apparaissent environ à 1,2 m sous le niveau de chaussée actuelle, entre 281 (à l'ouest) et 282,2 m NGF (à l'est), et se développent sur une hauteur d'au moins 60 cm. Il s'agit de remblais bruns hétérogènes meubles contenant de nombreux fragments de céramique contemporaine mêlés à du matériel antique type fragments de mortier de tuileau, *tegulae*, fragments de lapidaire et fragments d'amphores.

Ces remblais sont perforés par une série de fosses drainantes remplies de pierres et fragments d'éléments de démolition.

La fosse **FS 05** a été reconnue à l'angle nord-est du bâtiment. Elle apparaît autour de 281,8 m NGF. Elle est profonde de 80 cm. Sa largeur est de 0,75 m. Sa longueur est inconnue. Elle est majoritairement comblée de fragments de mobilier antique : *tegulae*, amphores, lapidaire, mortier de tuileau et céramique. Ces éléments sont accompagnés de fragments de blocs de granite, de dalles de gneiss ainsi que de quelques galets. Cependant, la présence de fragments de pierres dorées et de tomettes en terre cuite implique une datation précoce.

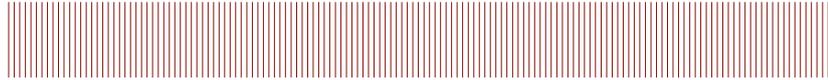
Le second groupe de fosse perfore les vestiges antiques SB 09 et 13=16. Il regroupe une première fosse **FS 12 = 14**, recoupée par une seconde, **FS 17**. Il s'agit de fosses remplies de galets décimétriques. La plus grande fosse, FS 12 = 14 mesure 2,5 m de long. Elle est profonde d'une cinquantaine de centimètres.

Toutes ces fosses, ainsi que les remblais US 03 = 15, sont recouverts d'un ultime niveau de remblais hétérogène **US 02** dont la mise en place est à associer à la redéfinition de la terrasse, ainsi qu'à la construction du revêtement de sol **US 01** au cours du XX^e siècle. (Pl. 18 et 19).

3.3 Le mobilier céramique (Cl. Mège)

Trente-huit fragments de céramique ont été collectés lors du sondage effectué dans le jardin de la Sarra. La plupart remontent à la période antique hormis quatre tessons se rattachant à des productions contemporaines, probablement du XIX^e s. (**US 3 et 15**).

En bas de la succession stratigraphique, **l'US 11** a livré neuf fragments de vaisselle antique dont un tesson de sigillée de tradition italique, quelques restes de vaisselle culinaire (commune claire et commune tournée grise) ainsi que deux panses d'amphore. Ce très petit lot pourrait remonter à la



période augustéenne compte tenu de la présence de sigillée italique ou lyonnaise.

Trois fragments de céramiques culinaires antiques proviennent de l'**US 7** mais n'apportent pas d'élément de datation supplémentaire.

L'**US 20** renferme une quinzaine de tessons dont le pied d'un vase fermé en sigillée de Gaule du centre de type Déch. 72 ou Lez. 169 rattachable à la phase 7 des ateliers de Lezoux ; celui-ci fournit un *terminus post quem* dans la seconde moitié du II^e s. apr J.-C. (Bet, Delor 2000). Il est entouré d'un bord de marmite à col court et lèvre en bourrelet et de quelques tessons en céramique tournée rouge. Nous observons également les fragments d'une anse d'amphore de Gaule narbonnaise, probablement de type G4 ainsi que deux panses de Dr. 20.

3.4 Synthèse

Les creusements effectués sur la partie septentrionale de la tranchée de réseau, courant au-devant des bâtiments, en bordure de terrasse, n'ont pas permis l'observation de vestiges archéologiques. Seuls d'importants niveaux de remblais modernes, riches en mobilier antique, ont été documentés. Ils se développent sur au moins deux mètres de hauteur.

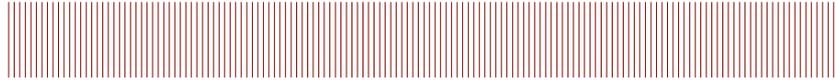
En revanche, la continuité méridionale de l'occupation mise au jour en 2000 par Eric Thévenin (AFAN) a pu être appréhendée. Ainsi, sur plus de quinze mètres se développe un espace bâti domestique dont les premiers vestiges, presque exclusivement des ouvrages de fondation, apparaissent à 50 cm sous le niveau de circulation actuel, entre 281,9 (en bas de pente) et 282,7 m NGF.

Cet écorché d'habitat antique a livré deux états d'occupation distincts. La seule maçonnerie représentant le premier état est un mur, qui délimite une terrasse sans doute au moins occupée en partie sud. Les éléments de datation présents dans son remblai d'installation indiquent une occupation post-augustéenne.

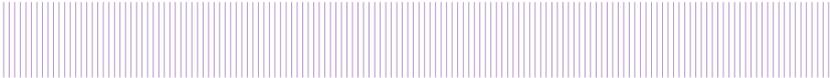
Le second état, notamment représenté par une série de murs et un caniveau, semble fonctionner avec l'état principal d'occupation de l'habitat fouillé en 2000. Ainsi l'évacuation peut-elle être mise en relation directe avec le bassin US 10, tandis que les deux murs méridionaux MR 18 et MR 21 pourraient fermer un espace déjà délimité au sud et à l'est par les murs en mortier jaune US 07 et 17 (Pl. 6).

Les quelques indices de datation présents dans le comblement du caniveau CN 19 indiquent un abandon de l'ensemble hydraulique au moins à partir de la seconde moitié du II^{ème} s. apr. J.-C. Cependant, le mobilier plus abondant collecté lors de la fouille de 2000 et mis en relation avec l'occupation principale du site, permet sans aucun doute d'étendre cette datation, puisque le fouilleur propose une période d'utilisation des espaces au cours des II^{ème} et III^{ème} siècle (Lenoble 2018, p.147). Par ailleurs, la découverte d'un sesterce d'Hadrien frappé dans les ateliers de Rome entre 117 et 138 apr. J.-C. dans les fondations d'un des murs permet de proposer un *terminus post quem* à l'édification des bâtiments.

L'orientation générale des vestiges des deux états d'occupation - représentés par le mur MR 10 pour l'état 1, et par les murs MR 06, 18 et 21 pour l'état 2 - correspond à la trame A définie par Michel Lenoble pour le plateau de la Sarra (Lenoble 2018, p.479). Les murs du site adoptent en effet l'orientation NL 25° ouest, qui s'inscrit dans la fourchette de la trame A (entre NL 22° et NL 27° ouest). Cette orientation, héritée de la période coloniale, concerne les deux états d'occupation antiques du site.



Dominant la vallée de la Saône et très probablement raccordé à un aqueduc, l'habitat du jardin de la Sarra présente par ailleurs des éléments matériels de confort indéniables (sols mosaïqués, marbres, bassin, hypocauste...). Pour autant, en l'absence d'investigations complémentaires, il demeure délicat de préciser la nature et le statut de l'habitation.



4. BIBLIOGRAPHIE

DAVID L., ELMI S., FERAUD J., 1979, *Carte géologique de la France au 1/50 000, feuille de Lyon*, Orléans, BRGM, 39 p.

DEMARCO G., 1973, *Lyonnais, Vallée du Rhône de Mâcon à Avignon*, Paris, Masson éditeur, 175 p., 105 fig., 4 pl., (*Guides géologiques régionaux*).

GERMANAUD, 2020, *Place du 158^e Régiment d'infanterie, 69005*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, 2020, 209 p., 75 pl.

DUCOURTHIAL C. & TRONCHÈRE-COTTET H., 2021 (sous presse), L'émergence de la troisième dimension dans les plans de Lyon : de l'histoire à l'archéologie, *Histoire et Mesure*, n°XXXVI-1.

LENOBLE (dir.), 2018, *Atlas topographique de Lugdunum, I, Lyon-Fourvière, RAE*, supp. 47, Dijon 2018, 580 p.

LENOBLE, THIRION, 2018, « Trames urbaines et réseaux viaires sur la ville haute de *Lugdunum* », dans ROMAN F., 1931, « Nouvelles observations sur le sous-sol de la ville de Lyon », *Les Études rhodaniennes*, 7, 4, p. 349-401.

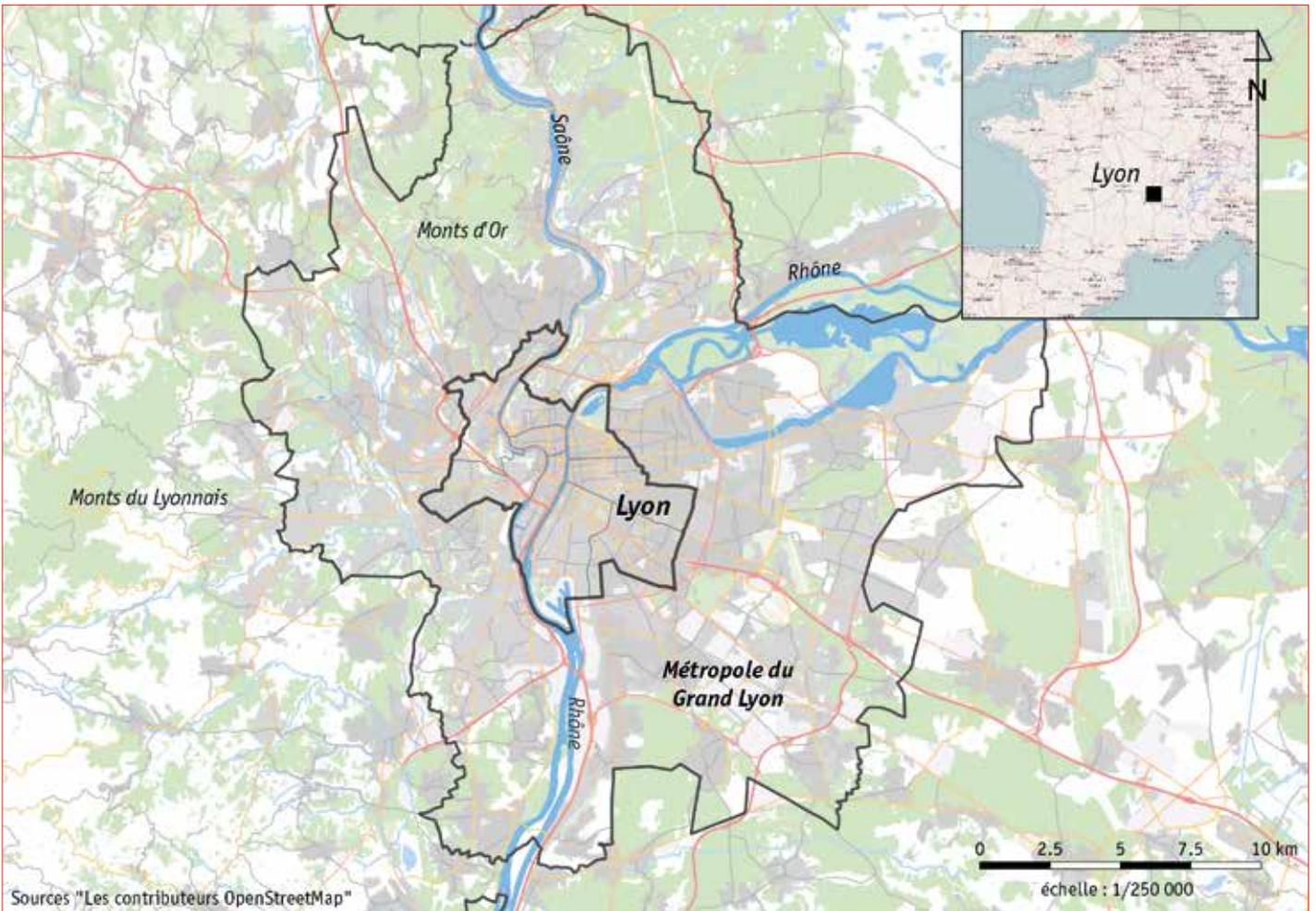
THÉVENIN, 2000, *Rue Pauline-Marie Jaricot, Jardins de la Sarra (Rhône), Lyon 5^e*, Document final de synthèse d'opération de fouille de sauvetage urgent, Lyon, AFAN, 2000, 21 p., 6 fig., 6 pl.



5. ILLUSTRATIONS

Table des planches :

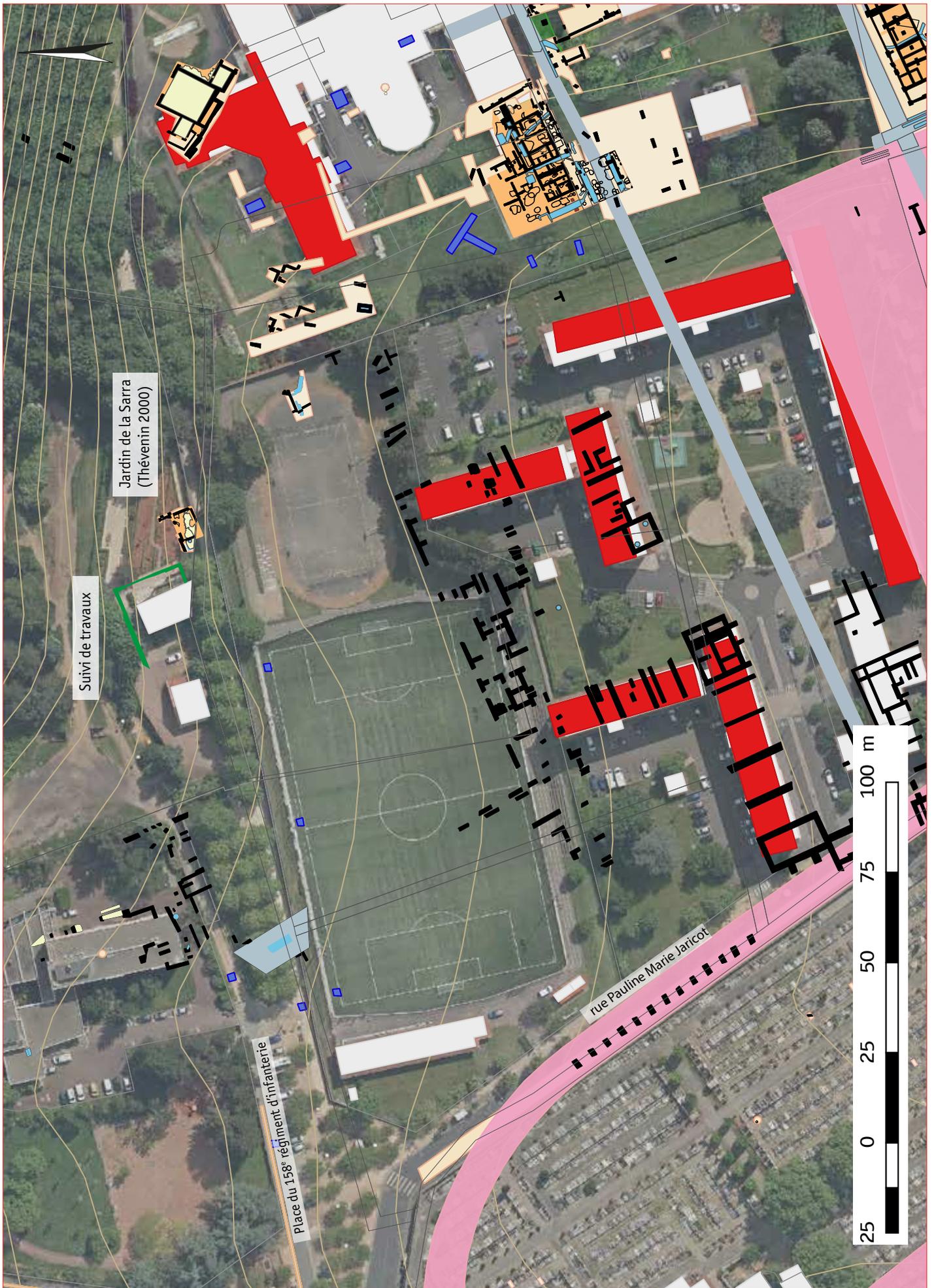
- Pl. 1 - Situation du suivi de travaux dans Lyon et son agglomération
- Pl. 2 - Contexte archéologique
- Pl. 3 – Situation du suivi de travaux sur le plan scénographique de Lyon (c. 1544). Arch. mun. Lyon, 2 SAT 3, pl.4 et 9.
- Pl. 4 – Situation du suivi de travaux sur le plan nivelé de Fourvière (1818). Service Historique de la Défense GR 1VH 1004 38 0001 H_bis
- Pl. 5 – Plan du projet d’installation de réseau ayant motivé le suivi de travaux
- Pl. 6 – Plan général des vestiges (1/100^e)
- Pl. 7 – Coupe nord-sud restituée (d’après les données topographiques et de terrain - 1/50^e)
- Pl. 8 – Diagramme de Harris
- Pl. 9 – Vues du mur MR 10 (état 1)
- Pl. 10 – Photomontage légendé des vestiges archéologiques de la zone sud
- Pl. 11 – Vues du mur MR 06 (état 2)
- Pl. 12 – Vues du mur MR 18 (état 2)
- Pl. 13 – Vues du mur MR 21 (état 2)
- Pl. 14 – Vues des terrassements effectués à l’ouest du bâti antique
- Pl. 15 – Vues des maçonneries indéterminées (état 2 – 1/2)
- Pl. 16 – Vues des maçonneries indéterminées (état 2 – 2/2)
- Pl. 17 – Vues du caniveau CN 19 (état 2)
- Pl. 18 – Vues des niveaux post-antiques (1/2)
- Pl. 19 – Vues des niveaux post-antiques (2/2)



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Situation de la surveillance dans Lyon et son agglomération

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Contexte archéologique antique

DAO : J. Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



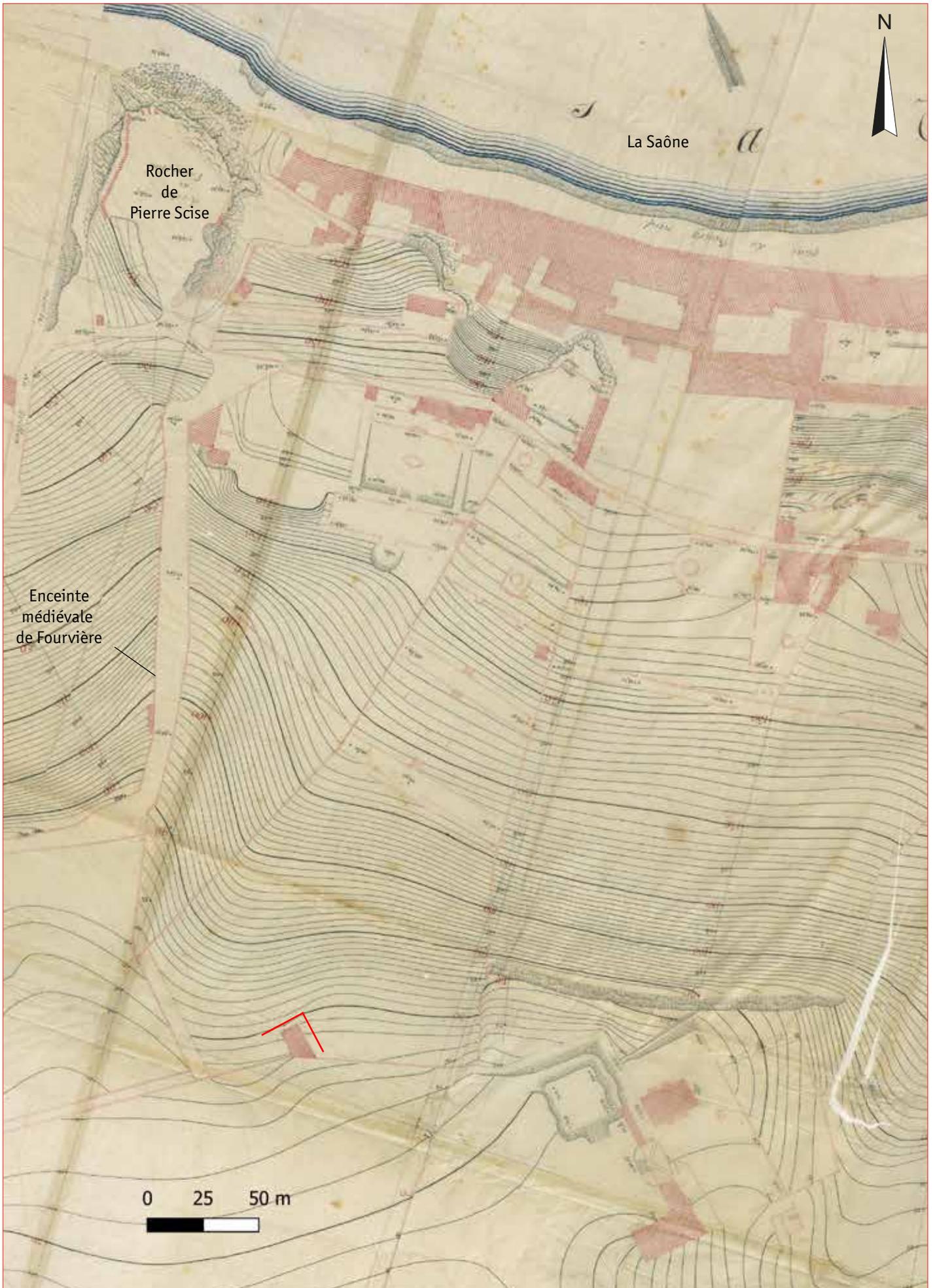
Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Plan scénographique de Lyon (c. 1544)

DAO : J. Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



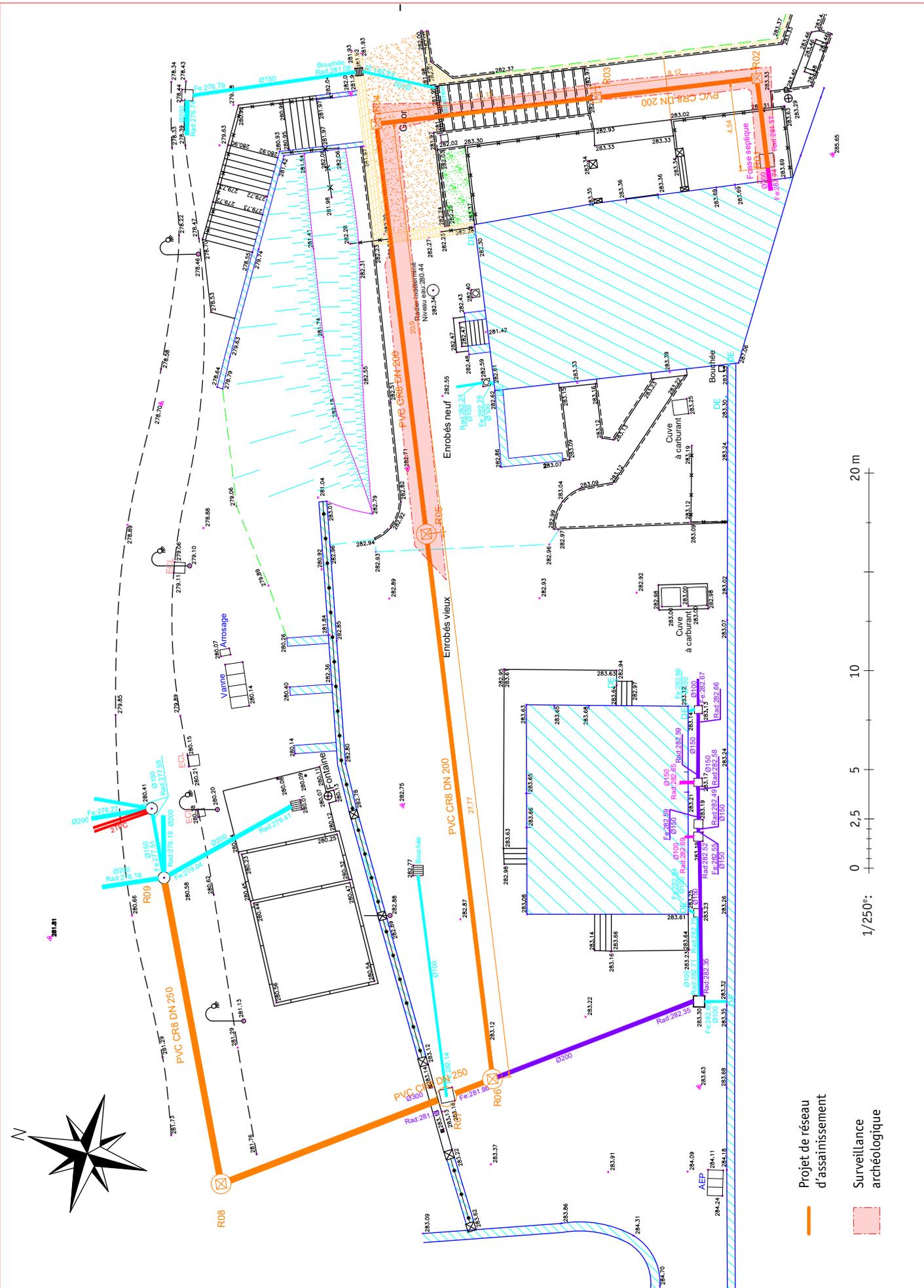


Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Plan nivelé de Fourvière (1818)

DAO : J. Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

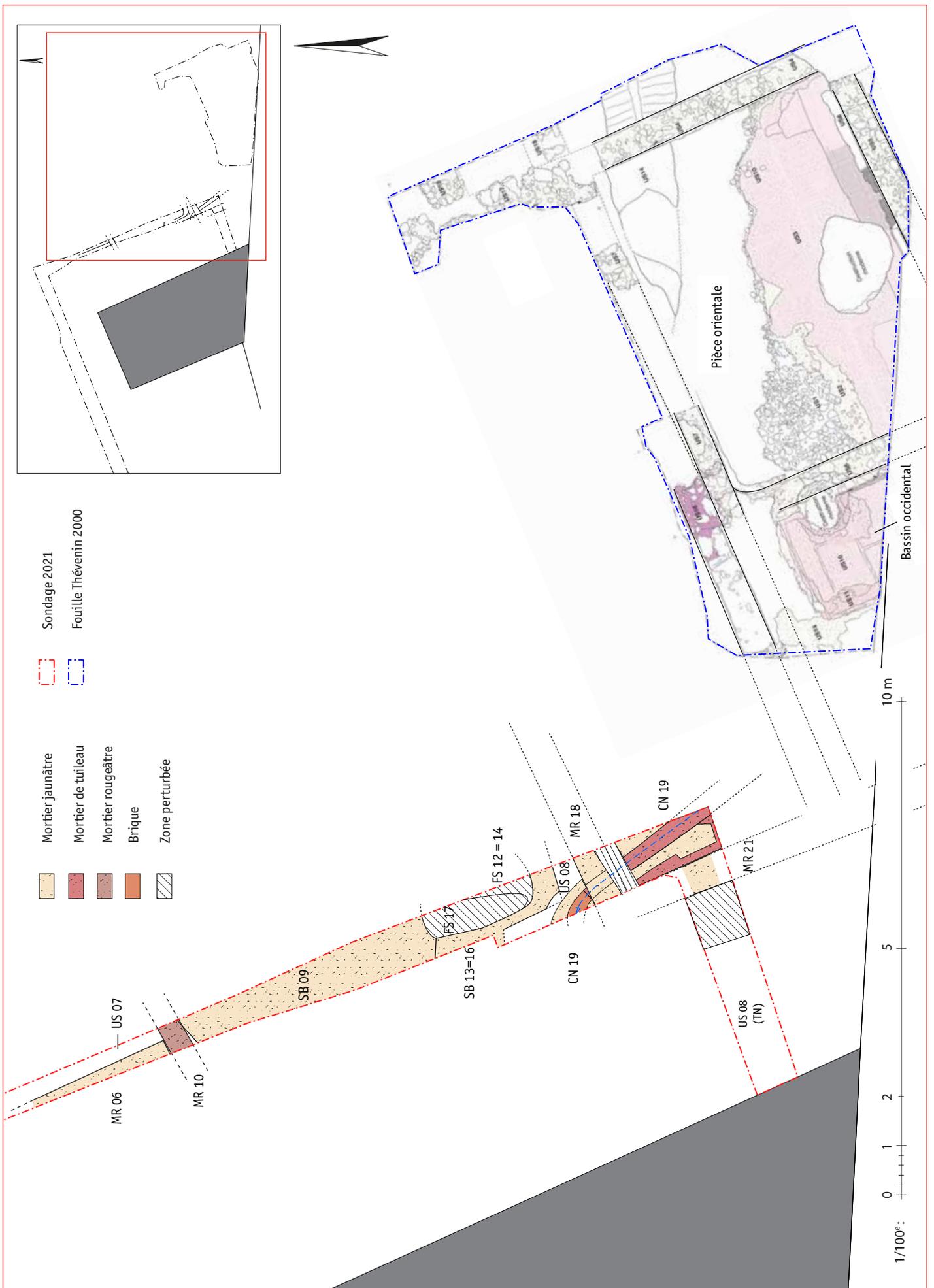


Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Plan modifié d'après : «France Aventure - Lyon Fourvière : plan réseau EU» - 20/01/2021

Plan : Ville de Lyon, à l'attention de l'entreprise Gantelet/ Modifications : Jules Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

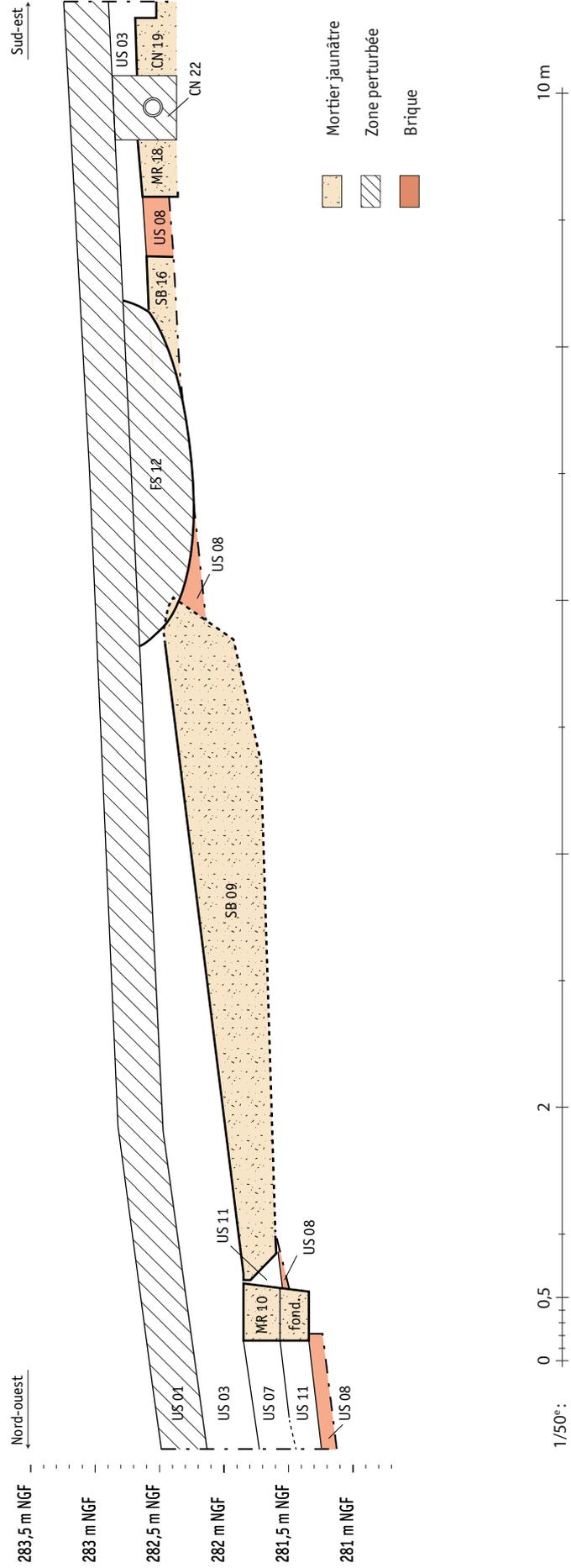
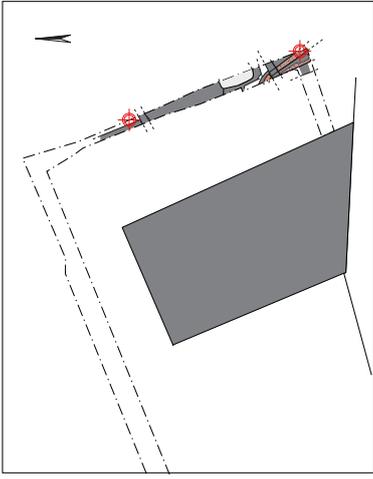


Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Plan général des vestiges (1/100^e)

DAO : J. Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Coupe nord-sud restituée (1/50^e)

DAO : J. Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Aménagement de la chaussée

Couche de forme et revêtement de sol

Remblais d'ajustement

US 01

US 02

Contemporain (XX^e s.)

Création de la terrasse et construction du bâtiment. Travail du sol (agriculture)

Fosses de drainage

Colluvions pédogénésisés/ remobilisés : terrassements et remblaiements

FS 05
FS 12=14
FS 17

US 03 = 15
US 04

Contemporain (XIX^e s.)

Occupation/ abandon

Comblement du caniveau

Reconstruction

Maçonneries en mortier jaune et caniveau

MR 06

SB 13=16

SB 09

US 20

CN 19

MR 18

MR 21

Antiquité

État 2?

TPQ seconde moitié du II^e s.

Préparation du terrain

Remblais de rehaussement

US 07

Construction

Mur est-ouest

MR 10

Préparation du terrain

Remblais de nivellement

Terrassements

US 11

État 1?

TPQ Auguste

Till : moraine oxydée

US 08

TN





69385-2214032-062

1. Vue cavalière des murs MR 06 et MR 10, et de la maçonnerie SB 09



69385-2214032-071

2. Vue de l'élévation nord du mur MR 10



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Le mur de terrasse MR 10 (état 1) et son environnement bâti (état 2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Photo-montage légendé des vestiges méridionaux

Clichés : équipe de fouille SAVL

DAO : J. Ramona

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69385-2214032-053

1. Vue de l'extrémité nord de l'arase de fondation MR 06



69385-2214032-059

2. Vue en coupe depuis le nord du mur MR 06 suite à sa démolition



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Le mur MR 06 (état 2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69385-2214032-116

1. Vue en plan du mur MR 18, traversé par le caniveau antique CN 19 et recoupé par le réseau d'évacuation contemporain CN 22



69385-2214032-134

2. Vue en coupe depuis l'ouest du mur MR 18, de la canalisation contemporaine CN 22 et du caniveau antique CN 19



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Le mur MR 18 (état 2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69385-2214032-119

1. Vue en plan du mur MR 21



69385-2214032-142

2. Vue en coupe depuis le sud du ressaut maçonné du mur MR 21 permettant l'assise du caniveau CN 19



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Le mur occidental MR 21 (état 2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69385-2214032-146

1. Vue du sondage effectué sous la terrasse du bâtiment de «France aventures»



69385-2214032-148

2. Vue en coupe depuis le nord de la coupe stratigraphique située à l'ouest de l'ensemble bâti antique



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Aperçu de la stratigraphie à l'ouest de l'ensemble bâti antique

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue en plan de la fosse à galets FS 17, et des maçonneries SB 13 et 09



2. Vue en coupe depuis le nord de la maçonnerie SB 09



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Les structures maçonnées indéterminées de l'état 2 (1/2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69385-2214032-114

1. Vue en plan de la maçonnerie SB 13 = 16



69385-2214032-097

2. Vue en coupe depuis l'est de la relation stratigraphique entre SB 09 et SB 13 = 16





1. Vue en plan du coude amorcé vers l'ouest



2. Vue en coupe depuis l'est



Place du 158^e régiment d'infanterie - jardin de la Sarra (69005)

Le caniveau CN 19 (état 2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69385-2214032-008

1. Vue depuis le sud de la succession de remblais d'exhaussement sous le revêtement de sol actuel (hauteur de la coupe : 2,5 m)



69385-2214032-040

2. Vue depuis le nord des remblais d'exhaussement US 03, de la fosse drainante FS 05 et des remblais d'installation de la chaussée US 02





69385-2214032-106

1. Vue en coupe depuis l'ouest de la fosse à galets FS 12 = 14



69385-2214032-036

2. Aperçu du mobilier antique issu de la fosse contemporaine FS 05





6. INVENTAIRES

- 6.1. Unités stratigraphiques
- 6.2. Documentation photographique
- 6.3. Mobilier céramique
- 6.4. Terres cuites architecturales (TCA)
- 6.5. Autre mobilier
- 6.6. Documentation graphique et numérique

N°	Sous	Sur	Egalité	Equivalence	Nature	Description	États antiques	Datation
1	x	2			revêtement sol	Enrobé contemporain	-	CTP
2	1	3			remblais	Remblais hétérogène vierges en mobilier	-	CTP
3	3	4			remblais	Remblais bruns meubles avec mobilier : type terre végétale remobilisée. Mobilier GR mêlé à mobilier XIX ^e s.	-	CTP
4	3	15			remblais	Remblais jaunes clairs avec mobilier GR et XIX ^e s.	-	MOD/ CTP
5	2	3			fosse/ drain	Structure drainante moderne avec mobilier GR et rare mobilier moderne	-	MOD/ CTP
6	3	7			construction	Mur antique NS	2	ANT
7	6	8			remblais	Remblais antiques	2	ANT
8	11	x			terrain naturel	Moraine oxydée	-	TN
9	3	7			construction	Maçonnerie GR avec mortier jaune (non circonscrite)	2	ANT
10	7	11			construction	mur est-oues, mortier orangé (état 1?)	1	ANT
11	7	8			remblais	Remblais ou sols encaissant de MR 10	1	MOD/ CTP
12	1	9	14		fosse/ drain	Fosse ou tranchée moderne, recoupe US 09	-	MOD/ CTP
13	15	9	16		construction	Maçonnerie au sud de US 09	2	ANT
14	15	9	12		fosse/ drain	Epanchage de galets contre US 09	-	ANT
15	04	13			remblais	Fine couche de remblais sur US 13, 14, 09	-	POST ANT
16	15	6	13		construction	Maçonnerie, équiv. US 13?	2	ANT
17	01	12			fosse/ drain	Fosse moderne, recoupe US 12 et 16	-	MOD/ CTP
18	19	NC			construction	Maçonnerie EO recoupée par CN 19	2	ANT
19	20	21			construction	Canalisation d'évacuation NS	2	ANT
20	15	19			remblais	Comblement de la canalisation CN 19	2	ANT
21	19	NC			construction	Mur NS (cf antenne sud) : gneiss et mortier jaune	2	ANT
22	01	03			construction	Canalisation moderne (amiante)	-	CTP





Place du 158 ^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra 69005 Lyon N° 69385 2214032 Parcelle AM62						INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille	Date	Description	US	Prise de vue
Code	N°cat.			(en Mo)			visibles	depuis
PN	69385-2214032-001	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée Ville de Lyon : vues d'ensemble	-	-
PN	69385-2214032-002	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée Ville de Lyon : vues d'ensemble	-	-
PN	69385-2214032-003	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée Ville de Lyon : vues d'ensemble	-	-
PN	69385-2214032-004	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée Ville de Lyon : vues d'ensemble	-	-
PN	69385-2214032-005	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée VDL : vue de la section déjà installée	-	-
PN	69385-2214032-006	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-007	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-008	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-009	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-010	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-011	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-012	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Tranchée en cours : vue de la coupe Sud	-	-
PN	69385-2214032-013	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Mobilier issu de l'US 3	3	-
PN	69385-2214032-014	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Mobilier issu de l'US 3	3	-
PN	69385-2214032-015	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Mobilier issu de l'US 3	3	-
PN	69385-2214032-016	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Mobilier issu de l'US 3	3	-
PN	69385-2214032-017	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Mobilier issu de l'US 3	3	-
PN	69385-2214032-018	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Mobilier issu de l'US 3	3	-
PN	69385-2214032-019	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Coupe sud à hauteur de la maison FR Aventures (escaliers)	-	-
PN	69385-2214032-020	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Coupe sud à hauteur de la maison FR Aventures (escaliers)	-	-
PN	69385-2214032-021	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Coupe sud à hauteur de la maison FR Aventures (escaliers)	-	-
PN	69385-2214032-022	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Col d'amphore issu de l'US 04	4	-
PN	69385-2214032-023	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Col d'amphore issu de l'US 04	4	-
PN	69385-2214032-024	JPG	DVD	5,5	3/2/2021	Avancement à 14h le 02/03/2021	-	-
PN	69385-2214032-025	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud devant les escaliers de la maison	-	-
PN	69385-2214032-026	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud devant les escaliers de la maison	-	-
PN	69385-2214032-027	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud devant les escaliers de la maison	-	-
PN	69385-2214032-028	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Fond de tranchée devant les escaliers de la maison	-	-
PN	69385-2214032-029	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Matériel archéo issu de l'US 04 (devant les escaliers)	4	-
PN	69385-2214032-030	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud de la tranchée au niveau de l'entrée du parc (ouest)	-	-
PN	69385-2214032-031	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud de la tranchée au niveau de l'entrée du parc (ouest)	-	-
PN	69385-2214032-032	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud de la tranchée au niveau de l'entrée du parc (ouest)	-	-
PN	69385-2214032-033	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud de la tranchée au niveau de l'entrée du parc (est)	-	-

N° Identifiant		Format	Support	Taille	Date	Description	US	Prise de vue
Code	N°cat.			(en Mo)			visibles	depuis
PN	69385-2214032-034	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud de la tranchée au niveau de l'entrée du parc (est)	-	-
PN	69385-2214032-035	JPG	DVD	5,5	3/3/2021	Coupe sud de la tranchée au niveau de l'entrée du parc (est)	-	-
PN	69385-2214032-036	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Mobilier issu de l'US 05: TCA, amphore, faune, marbre, mortier de tuileau et tomettes modernes	5	-
PN	69385-2214032-037	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Mobilier issu de l'US 05: TCA, amphore, faune, marbre, mortier de tuileau et tomettes modernes	5	-
PN	69385-2214032-038	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Mobilier issu de l'US 05: TCA, amphore, faune, marbre, mortier de tuileau et tomettes modernes	5	-
PN	69385-2214032-039	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Coupe sud à l'angle du bâtiment FR Aventures : drain US 05	-	-
PN	69385-2214032-040	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Coupe sud à l'angle du bâtiment FR Aventures : drain US 05	-	-
PN	69385-2214032-041	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Coupe sud à l'angle du bâtiment FR Aventures : drain US 05	-	-
PN	69385-2214032-042	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Coupe ouest, à l'angle du bâtiment pour US03 de près de 1m. D'épaisseur. A cet endroit, mobilier moderne ou ctp1 (céramique vernissée)	-	-
PN	69385-2214032-043	JPG	DVD	5,5	3/4/2021	Coupe ouest, à l'angle du bâtiment pour US03 de près de 1m. D'épaisseur. A cet endroit, mobilier moderne ou ctp1 (céramique vernissée)	-	-
PN	69385-2214032-044	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest (retour sud de la tranchée) avec US 03	3	-
PN	69385-2214032-045	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest (retour sud de la tranchée) avec US 03	3	-
PN	69385-2214032-046	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest (retour sud de la tranchée) avec US 03	3	-
PN	69385-2214032-047	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest (retour sud de la tranchée) avec US 03	3	-
PN	69385-2214032-048	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest (retour sud de la tranchée) avec US 03	3	-
PN	69385-2214032-049	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest (retour sud de la tranchée) avec US 03	3	-
PN	69385-2214032-050	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Mur antique MR 06	6	N
PN	69385-2214032-051	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Mur antique MR 06	6	N
PN	69385-2214032-052	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Mur antique MR 06	6	N
PN	69385-2214032-053	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Mur antique en plan MR 06	6	-
PN	69385-2214032-054	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Mur antique en plan MR 06	6	-
PN	69385-2214032-055	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest sur mur antique MR 06	6	-
PN	69385-2214032-056	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest sur mur antique MR 06	6	-
PN	69385-2214032-057	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe est sur remblais US 07	7	-
PN	69385-2214032-058	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Petite coupe sud après démolition MR 06	6	-
PN	69385-2214032-059	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Petite coupe sud après démolition MR 06	6	-
PN	69385-2214032-060	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest après démolition MR 06	6	-
PN	69385-2214032-061	JPG	DVD	5,5	3/5/2021	Coupe ouest après démolition MR 06	6	-
PN	69385-2214032-062	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus du nord	6, 9, 10	N
PN	69385-2214032-063	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus du nord	6, 9, 10	N
PN	69385-2214032-064	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus du nord	6, 9, 10	N
PN	69385-2214032-065	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus en plan	6, 9, 10	-

Place du 158^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra 69005 Lyon N° 69385 2214032 Parcelle AM62

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE





Place du 158 ^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra 69005 Lyon N° 69385 2214032 Parcelle AM62						INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille	Date	Description	US	Prise de vue
Code	N°cat.			(en Mo)			visibles	depuis
PN	69385-2214032-066	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus en plan	6, 9, 10	-
PN	69385-2214032-067	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus en plan	6, 9, 10	-
PN	69385-2214032-068	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Suite tranchée : vestiges (MR 06-10-09) vus du sud	6, 9, 10	S
PN	69385-2214032-069	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	MR 10 : élévation vue du nord	10	N
PN	69385-2214032-070	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	MR 10 : élévation vue du nord	10	N
PN	69385-2214032-071	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	MR 10 : élévation vue du nord	10	N
PN	69385-2214032-072	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Coupe est devant MR 10	10	O
PN	69385-2214032-073	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Coupe est devant MR 10	10	O
PN	69385-2214032-074	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Coupe ouest après démolition US 09, avec MR 10, us 11, us 08	8, 9, 10, 11	E
PN	69385-2214032-075	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Coupe ouest après démolition US 09, avec MR 10, us 11, us 08	8, 9, 10, 11	E
PN	69385-2214032-076	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Petite coupe sud sur US 09	9	N
PN	69385-2214032-077	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Petite coupe sud sur US 09	9	N
PN	69385-2214032-078	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée devant les escaliers du bâtiment de FR Aventures US 09 et fosse moderne US 12	12	-
PN	69385-2214032-079	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée devant les escaliers du bâtiment de FR Aventures US 09 et fosse moderne US 12	12	-
PN	69385-2214032-080	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée devant les escaliers du bâtiment de FR Aventures US 09 et fosse moderne US 12	12	-
PN	69385-2214032-081	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée devant les escaliers du bâtiment de FR Aventures US 09 et fosse moderne US 12	12	-
PN	69385-2214032-082	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée devant les escaliers du bâtiment de FR Aventures US 09 et fosse moderne US 12	12	-
PN	69385-2214032-083	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée devant les escaliers du bâtiment de FR Aventures US 09 et fosse moderne US 12	12	-
PN	69385-2214032-084	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée avec fosse drainante US 12	12	-
PN	69385-2214032-085	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée avec fosse drainante US 12	12	-
PN	69385-2214032-086	JPG	DVD	5,5	3/8/2021	Vues de la tranchée avec fosse drainante US 12	12	-
PN	69385-2214032-087	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Ambiance devant les escaliers de FR Aventures	-	-
PN	69385-2214032-088	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Ambiance devant les escaliers de FR Aventures	-	-
PN	69385-2214032-089	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Ambiance devant les escaliers de FR Aventures	-	-
PN	69385-2214032-090	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Ambiance devant les escaliers de FR Aventures	-	-
PN	69385-2214032-091	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Ambiance devant les escaliers de FR Aventures	-	-
PN	69385-2214032-092	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la tranchée	-	-
PN	69385-2214032-093	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la tranchée	-	-
PN	69385-2214032-094	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue s en plan des vestiges : US 09 extrémité sud, US 13, 14	9, 13, 14	-
PN	69385-2214032-095	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue s en plan des vestiges : US 09 extrémité sud, US 13, 14	9, 13, 14	-
PN	69385-2214032-096	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-097	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-098	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la coupe est	-	-

N° Identifiant		Format	Support	Taille	Date	Description	US	Prise de vue
Code	N°cat.			(en Mo)			visibles	depuis
PN	69385-2214032-099	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la coupe est	-	-
PN	69385-2214032-100	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Vue de la tranchée depuis le nord	-	-
PN	69385-2214032-101	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe ouest après démolition avec US 09	9	-
PN	69385-2214032-102	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe ouest après démolition avec US 09	9	-
PN	69385-2214032-103	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe ouest après démolition avec US 09	9	-
PN	69385-2214032-104	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe ouest après démolition avec US 09	9	-
PN	69385-2214032-105	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe est avec fosse à galets	-	-
PN	69385-2214032-106	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe est avec fosse à galets	-	-
PN	69385-2214032-107	JPG	DVD	5,5	3/9/2021	Coupe est avec fosse à galets	-	-
PN	69385-2214032-108	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-109	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-110	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-111	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-112	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-113	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-114	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (sud à droite)	-	-
PN	69385-2214032-115	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (nord à droite)	-	-
PN	69385-2214032-116	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (nord à droite)	-	-
PN	69385-2214032-117	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (nord à droite)	-	-
PN	69385-2214032-118	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue en plan de la tranchée sud de l'escalier (nord à droite)	-	-
PN	69385-2214032-119	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de l'antenne sud	-	-
PN	69385-2214032-120	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue depuis le sud	-	-
PN	69385-2214032-121	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue depuis le sud	-	-
PN	69385-2214032-122	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue depuis le nord	-	-
PN	69385-2214032-123	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue depuis le nord	-	-
PN	69385-2214032-124	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Détail : canalisation CN 19	19	-
PN	69385-2214032-125	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Détail : canalisation CN 19	19	-
PN	69385-2214032-126	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-127	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-128	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-129	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-130	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe ouest	-	-
PN	69385-2214032-131	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe est	-	-

Place du 158^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra 69005 Lyon N° 69385 2214032 Parcelle AM62

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE





Place du 158 ^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra 69005 Lyon N° 69385 2214032 Parcelle AM62						INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille	Date	Description	US	Prise de vue
Code	N°cat.			(en Mo)			visibles	depuis
PN	69385-2214032-132	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe est	-	-
PN	69385-2214032-133	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe est	-	-
PN	69385-2214032-134	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe est	-	-
PN	69385-2214032-135	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe est	-	-
PN	69385-2214032-136	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Vue de la coupe est	-	-
PN	69385-2214032-137	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Détail : extrémité sud CN 19	19	-
PN	69385-2214032-138	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Détail : extrémité nord CN 19	19	-
PN	69385-2214032-139	JPG	DVD	5,5	3/10/2021	Détail : extrémité nord CN 19	19	-
PN	69385-2214032-140	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Démolition MR 21 : vue de l'installation CN19 sur MR 21	19, 21	S
PN	69385-2214032-141	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Démolition MR 21 : vue de l'installation CN19 sur MR 21	19, 21	S
PN	69385-2214032-142	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Démolition MR 21 : vue de l'installation CN19 sur MR 21	19, 21	S
PN	69385-2214032-143	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Lapidaire : élément hydraulique issu de US 09	9	-
PN	69385-2214032-144	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Lapidaire : élément hydraulique issu de US 09	9	-
PN	69385-2214032-145	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Lapidaire : élément hydraulique issu de US 09	9	-
PN	69385-2214032-146	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Vue de la tranchée réalisée sous la terrasse du bâtiment FR Aventures : sondage négatif	-	-
PN	69385-2214032-147	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Vue de la tranchée réalisée sous la terrasse du bâtiment FR Aventures : sondage négatif	-	-
PN	69385-2214032-148	JPG	DVD	5,5	3/11/2021	Vue de la tranchée réalisée sous la terrasse du bâtiment FR Aventures : sondage négatif	-	-

N° identifiant				SD	Chro	Datation ou TPQ	Ctxt	N° pl.	N° cat	Caisse	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv											B	F	A	P	NR	NMI
M	3	C	1		CON	XIX ^e				2	Stable	Cér. à pâte kaolinique glaçurée (attribuée à Dieulefit?)				1	1		
M	3	C	2		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Tournée grise	Plat à bord en bourrelet	1				1	1
M	5	C	1		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Commune claire	Mortier à colerette	1				1	1
M	5	C	2		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Amphore	Bétique, Dressel 20			1		1	
M	5	C	2		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Amphore	Bétique, Dressel 20				1	1	





Place du 158 ^e Régiment d'infanterie - jardin de la Sarra 69005 Lyon N° 69385 2214032 Parcelle AM62													INVENTAIRE DES TERRES CUITES ARCHITECTURALES						
N° identifiant				SD	Chro	Datation ou TPQ	Ctxt	N° pl.	N° cat	Caisse	État	Description	Comptages						
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI	
M	5	T	1		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Tegula	Rebord	6				6	6
M	5	T	1		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Tegula	Rebord avec encoche arrière gauche	1				1	1
M	5	T	1		ANT	ANT	Rés.			2	Stable	Tegula	Rebord avec encoche arrière droite	1				1	1
M	7	T	1		ANT	ANT				2	Stable	Tubulure		2				2	2
M	7	T	1		ANT	ANT				2	Stable	Tegula	Rebord avec début d'encoche arrière gauche	1				1	1

N° identifiant				SD	Chro	Datation ou TPO	Ctxt	N° pl.	N° cat	Caisse	État	Production	Description	Comptages						
M	US	SP	N° inv											B	F	A	P	NR	NMI	
Lapidaire																				
M	5	L	1		ANT	ANT	Rés.			1	Stable	<i>Pierre marbrière blanche à grains fins</i>	2 fragments de placage (60 x 50 x 24 mm). Face avant polie. Face arrière brute avec traces de mortier de tuileau	1					2	1
M	5	L	2		ANT	ANT	Rés.			1	Stable	<i>calcaire rosé indéterminé à grains fins</i>	fragments dépoli non mouluré (150 x 70 x 50 mm) avec traces mortier de chaux	0					1	1
Faune																				
M	02	F	1		NC	NC	Rés.			1	Stable	<i>Une coquille d'huître et 1 fragment de mandibule animale</i>		-					2	2
Enduits peints																				
M	07	EP	1			ANT	Rés.			1	Stable	Fragments d'enduits peints	Fragments (5 à 16 cm) d'enduits peints (vert d'eau, noir, rouge, bicolore en bandeau rouge et jaune). Peinture sur enduit de chaux blanc à gros grains (ép. 20mm). Enduit initialement sur revêtement de tuileau (ép. 5mm)	-					5	-
M	20	EP	1		ANT	ANT	Rés.			1	Stable	Fragment d'enduit peint	Fragment (30 x 20 x 10 mm) d'ensuit peint bleu délavé sur enduit de chaux blanc à gros grains	-					1	-





N° Identifiant		Poids	Support	Type/ Sujet	Nom	Échelle	Auteur	Format
Code	N°cat.							
GN	00001	857 Ko	DVD	Plan topographique	«Plan Masse_21052021_100»	1/100°	Robin Brigand	PDF
GN	00002	1027 Ko	DVD	Photo-montage	«photo_montage SUD» : photo-montage des vestiges gallo-romains situés au sud de l'emprise	-	Jules Ramona	JPEG